



Mise à disposition d'un broyeur à végétaux pour les habitants du Gua

Depuis 2015 Grenoble Alpes Métropole met à la disposition des communes plusieurs types de broyeurs. Il n'y a jamais eu d'accident. Le broyeur Eliet Prof 6 vaut environ 14 000 €. Il pèse 426kg et peut broyer 4 m³ de bois par heure. Prenez-en soin. L'entretien courant est effectué par les agents techniques de la commune et l'entretien annuel par Grenoble Alpes Métropole.

Le broyeur est fourni avec un sac contenant un casque antibruit avec visière. Vous munir de gants.

Vérifiez auprès de votre assurance que vous pouvez tracter un engin de moins de 500 kg. **C'est vous qui assurez le broyeur lorsque vous l'empruntez, pas la commune.** Vous garantissez également vous en servir uniquement sur Le Gua.



Le réservoir d'essence contient 11l. La consommation est environ 3l par heure. Rapportez le broyeur avec le plein. Essence sans plomb 95 ou 98. Si ce n'est pas le cas, le broyeur ne pourra pas vous être prêté à nouveau.

Le broyeur s'emporte et se rapporte à 7h15. Prévoyez environ 15mn pour la prise en main et l'état des lieux. **Ne cachez pas une panne ou un accident** (phares de la remorque, clapets, etc...). En principe, c'est Grenoble Alpes Métropole qui prend en charge la réparation. Ne nettoyez pas le broyeur au karcher. Evitez l'eau sur le moteur. Un dépoussiérage à la balayette suffit en général.

En premier lieu, lisez le mode d'emploi qui se trouve dans la pochette avec la clef.

Il est conseillé de broyer du bois vert, plus tendre, cela consomme moins d'énergie. Ce broyeur consomme moins d'énergie que d'autres car le bois est attaqué dans le sens de la fibre. Il peut broyer tous types de végétaux jusqu'à 10cm de diamètre, y compris branches sèches, racines ou feuilles, fanes de légumes.

Préparez les tas de bois avant de démarrer, proches du broyeur, pour ne pas perdre de temps et d'énergie.



1/ Posez la roulette-avant de la remorque au sol, bien la bloquer, ajustez les pieds réglables et mettez les cales sous les roues. **ATTENTION A BIEN RELEVER LA ROULETTE-AVANT DE LA REMORQUE QUAND VOUS LA RE-ATTELEZ A VOTRE VOITURE.**



2/ Orientez la casquette d'éjection vers la zone où déposer le broyat.



3/ Actionnez le starter, tournez la clef, démarrez, attendez quelques secondes avant d'enlever le starter. Laissez le broyeur au régime maximum pendant tout le broyage.



4/ Le rouleau ameneur des branches est commandé par une double poignée noire située en-dessous de la trémie. En haut : avancée du rouleau, au milieu : stop, en bas : retour arrière des branches.



Si un incident survient : appuyez sur la grande barre de sécurité qui entoure la trémie ou sur le bouton d'arrêt d'urgence, ce qui arrête le rouleau ameneur (pas le moteur).



Le broyeur est équipé d'un système V-safe : régulation automatique : il s'arrête le temps que la branche soit bien évacuée.



S'il y a bourrage de bois, le broyeur s'arrête. **IL FAUT IMPÉRATIVEMENT ARRÊTER LE MOTEUR ET ENLEVER LA CLEF DE CONTACT AVANT D'ENLEVER LE BOURRAGE.** Ouvrez le panneau avant en dévissant la grosse molette, gardez impérativement vos gants car les couteaux sont affutés, dégagez les morceaux de bois. Si le bourrage se fait dans la cheminée d'éjection, accédez par le haut ou actionnez la tirette.

ATTENTION, EN FIN DE SÉANCE, LORS DU NETTOYAGE AU SOL, DE NE PAS RAMASSER LES CAILLOUX ET GRAVIERS AVEC LES DERNIÈRES BRINDILLES DE BOIS.

Après l'arrêt du broyage, décélérez tranquillement pour ne pas fatiguer l'embrayage et laissez bien tourner à vide un moment pour éjecter tout le bois, sinon il se bloque au redémarrage. **N'OUBLIEZ PAS DE FAIRE LE PLEIN D'ESSENCE AVANT DE RENDRE LE BROYEUR.**

Pour vous inscrire : aller sur le site de Grenoble Alpes Métropole :

<https://www.grenoblealpesmetropole.fr/>

cliquer sur la formule « démarches en ligne »

cliquer sur la case « déchets »

puis « réservation de broyeur à végétaux »

lire et faire défiler jusqu'à « réservation de broyeurs »

cocher la case « Je m'engage à respecter les conditions de prêts ci-dessus »

choisir la commune « Le Gua » dans la liste proposée

choisir le broyeur « Eliet Prof 6 n°2149002 »

cliquer sur « suivant ».

Choisir un jour de réservation et remplissez le formulaire.

Joindre votre justificatif de domicile en cliquant dans la case et ouvrez votre document.

Lire les 5 recommandations et cochez les 5 cases.

Cliquer sur « suivant »

Vérifier tous les renseignements et cliquer sur « précédent » pour corriger ou sur « valider ».

Vous obtenez un numéro de dossier et une référence (8 lettres) qui vous permet d'annuler votre réservation le cas échéant.

Votre demande est transmise à l'agent d'accueil de la mairie qui vérifie la pièce jointe (justificatif de domicile au Gua).

Lorsque l'agent a validé, vous recevez un mail avec le contrat d'emprunt pré-rempli en pièce jointe. Ouvrez-le, lisez-le et cliquez sur la case située dans le corps du mail « j'ai lu l'intégralité du contrat... »

ATTENTION, vous n'avez que 3 jours pour faire cette opération. Ensuite, la réservation s'annule et vous devez retourner sur le site pour faire une nouvelle réservation.

L'agent d'accueil reçoit la validation de ce contrat qui autorise l'emprunt, contacte l'agent technique pour qu'il soit au rendez-vous sur le site des services techniques, Clos Bernard.

MERCI D'ÊTRE PONCTUEL. Les rendez-vous se font à 7h15.

ASSURANCE :

Lire les articles 4 et 5 du contrat de prêt. Pour récapituler, généralement, les remorques de moins de 750 kg sont assurées en responsabilité civile lors de leur transport par l'assurance du véhicule tracteur, mais c'est à vous de vérifier cela auprès de votre assureur. En signant le contrat de prêt, vous attestez sur l'honneur disposer d'une telle assurance ainsi que d'une assurance en responsabilité civile classique. C'est bien vous en tant qu'utilisateur qui êtes considéré comme responsable de tous dommages matériels ou accidents corporels causés par une utilisation non conforme du broyeur et c'est à vous de souscrire toutes assurances complémentaires nécessaires pour les couvrir.